



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 72705

Texte de la question

M. Patrick Sève appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le projet de refonte de la nomenclature des actes professionnels d'orthophonie. Ce projet, adopté par la commission de nomenclature depuis septembre dernier est toujours en attente de validation par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Quant au projet de refonte du décret de compétence, qui prend acte logiquement de l'évolution des missions des orthophonistes, il est toujours en attente d'être examiné par l'académie de médecine. Enfin, la revalorisation de la clé AMO est bloquée depuis trois ans. En conséquence, il lui demande les mesures envisagées par le Gouvernement afin de répondre aux attentes de la profession et des patients et de permettre à l'orthophonie de se développer sur des bases mieux adaptées.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Sève](#)

Circonscription : Val-de-Marne (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72705

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 654